

EPREUVES SECTORIELLES

C'EST

- ➔ Un **outil d'évaluation des compétences** à destination des élèves de 6e et 7e techniques et professionnelles en Soudage, Usinage et Maintenance industrielle.
- ➔ La possibilité pour les enseignants d'identifier et de **cibler** plus précisément les **besoins spécifiques en formation** de leurs élèves.
- ➔ Le reflet de la volonté du secteur de l'Industrie technologique de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au sein de ses entreprises en leur permettant de décrocher le brevet sectoriel, véritable **passaport pour l'emploi**.



CE N'EST PAS

- ➔ Un **concours entre écoles** visant à mettre en valeur les qualités éducatives de l'un ou l'autre établissement ou réseau.
- ➔ Un vecteur de **compétition assidue entre jeunes** d'une même section. Les épreuves sectorielles doivent susciter une certaine émulation entre jeunes et entre établissements mais en aucun cas constituer un objectif en soi.



C'EST AUSSI

L'occasion pour les professeurs de parfaire leurs savoirs et leurs savoirs-faire grâce à la **formation continue des enseignants** : s'ils le souhaitent, ils peuvent eux aussi prendre part activement à la formation qui est proposée aux élèves durant les stages en Centre de Compétence.

CE SONT, ENFIN, LES TECHNIOS TROPHIES

Parce que le mérite peut aussi se récompenser, l'IFPM souhaite féliciter les trois meilleurs dans chaque discipline en leur remettant, en plus de leur brevet sectoriel, un trophée qui témoignera de la maîtrise qu'ils ont déjà de leur art :

- L'**Etincelle d'Or** pour les soudeurs
- Le **Mécatrophy** pour les usineurs
- Les **Maintenance Trophies** pour les électriciens automaticiens et les mécaniciens automaticiens

EPREUVES SECTORIELLES 2012

7 MOMENTS CLES

15 octobre 2011
Début des inscriptions via le site Web
Pensez à activer à temps votre "espace école" auprès de l'IFPM

9 décembre 2011
Réception des logins
Vous recevrez un email pour vous signaler qu'ils sont disponibles dans votre "espace école" sur le site Web IFPM

23 décembre 2011
Fin des tests techniques
Vérifiez le bon fonctionnement de l'interface de questionnement sur votre matériel informatique

8 janvier 2012
Date des tests
Minimum 5 jours avant, vous envoyez un email à l'IFPM pour l'avertir de la date des tests dans l'école.

10 février 2012
Réception des fiches de suivi
Vous recevrez un email pour vous signaler qu'elles sont disponibles dans votre "espace école" sur le site Web IFPM. Les élèves les reçoivent directement par courrier

17 février 2012
Inscription au stage
Réservez les dates pour vos élèves qualifiés via votre "espace école" sur le site Web IFPM

Mai 2012
Inscription à la cérémonie de clôture
Vous et vos élèves recevrez une invitation personnelle. Pensez à réserver et à motiver vos élèves à venir : il y a de beaux prix à recevoir

2011			2012					
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN

Du 15 octobre au 15 novembre 2011

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes à toutes les écoles organisant les options suivantes :

- soudage
- usinage
- électricien automatique
- mécanicien automatique

Les épreuves sectorielles s'adressent aux classes de

6ème et 7ème année

La classe entière doit être inscrite. Il est strictement interdit de privilégier l'un ou l'autre élève.

Les inscriptions s'effectueront pour la première fois en ligne via le site www.ifpm-formation.be

Du 8 au 20 janvier 2012

Présélections en ligne

Les présélections des 4 épreuves se déroulent en ligne, depuis les écoles.

Les questionnaires, en lien avec la formation des élèves, sont établis par les experts métiers désignés par l'IFPM.

L'école prévient l'IFPM **minimum 5 jours avant** de la date à laquelle ses élèves passeront l'épreuve pour s'assurer une aide technique en cas de problème.

A l'issue des tests, l'école envoie un email pour confirmer la tenue des tests et la liste des éventuels absents.

Les élèves qui obtiennent une cote moyenne de **60% ou plus** se verront offrir un stage au sein d'un Centre de compétence.

Du 19 mars au 27 avril 2012

Stages & Epreuves

Les stages se déroulent dans l'ensemble des centres partenaires aux dates fixées par l'IFPM :

- CPS
- IrisTech+
- Technifutur
- Technofutur Industrie

Les stages durent **quatre jours** et sont **directement suivis de l'épreuve** sectorielle.

Le contenu de la formation est identique d'un centre à l'autre et est validé par l'IFPM.

Les **frais de déplacement** font l'objet d'une intervention dans le cadre de la convention bilatérale Région Wallonne-Communauté Française.

Dimanche 3 juin 2012

Cérémonie de clôture des épreuves sectorielles et remise des Technios Trophies

au Centre de Compétence Technofutur Industrie à Gosselies

Les stagiaires qui obtiennent une cote moyenne de **60% ou plus** à l'épreuve sectorielle reçoivent leur brevet sectoriel.

Les **trois premiers** de chaque épreuve recevront également un trophée.

Les résultats des épreuves ne seront **en aucun cas communiqués** aux écoles avant ce jour.

4 GRANDES ETAPES